

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de grandes capitalisations des marchés émergents Mackenzie	19 janvier 2018	Ontario
Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie		
Fonds de petites capitalisations des marchés émergents Mackenzie		
Fonds des marchés émergents Mackenzie		
Global Innovation Dividend Fund	19 janvier 2018	Alberta
Shaw Communications Inc.	22 janvier 2018	Alberta
Stelco Holdings Inc.	19 janvier 2018	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Desjardins IBrix Actions canadiennes à dividendes élevés (parts de catégories A, T, I, C, R, F et S)	19 janvier 2018	Québec
Fonds Desjardins IBrix Focus actions canadiennes (parts de catégories A, T, I, C, R, F et S)		- Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité (parts de catégories A, I, C et F)		- Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds Desjardins IBrix Focus actions mondiales (parts de catégories A, T, I, C, R, F et S)		
Fonds Desjardins Actions mondiales croissance (parts de catégories A, I, C et F)		
The Hypothecary Corporation	23 janvier 2018	Québec
		- Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
BMO FinTech Sector TACTIC Fund	18 janvier 2018	Ontario
BMO Canadian Top 15 Small Cap TACTIC Fund		
BMO U.S. Top 15 Small Cap TACTIC Fund		
FNB actif de dividendes canadiens Dynamique iShares	22 janvier 2018	Ontario
FNB actif d'obligations croisées Dynamique iShares		
FNB actif de dividendes mondiaux Dynamique iShares		
FNB actif d'actions privilégiées Dynamique iShares		
FNB actif de dividendes américains Dynamique iShares		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB actif tactique d'obligations Dynamique iShares		
FNB actif de sociétés américaines moyennes Dynamique iShares		
FNB actif de services financiers mondiaux Dynamique iShares		
FNB Horizons Indice Chine dividendes à rendement élevé	19 janvier 2018	Ontario
Fonds actif de dividendes canadiens Dynamique	17 janvier 2018	Ontario
Fonds actif d'obligations croisées Dynamique		
Fonds actif de dividendes mondiaux Dynamique		
Fonds actif de services financiers mondiaux Dynamique		
Fonds actif d'actions privilégiées Dynamique		
Fonds actif tactique d'obligations Dynamique		
Fonds actif de dividendes américains Dynamique		
Fonds actif de sociétés américaines moyennes Dynamique		
Fonds d'actions Barometer Disciplined Leadership	23 janvier 2018	Ontario
Fonds équilibré Barometer Disciplined Leadership		
Fonds tactique de croissance du revenu Barometer Disciplined Leadership		
Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC	23 janvier 2018	Ontario
Fonds d'obligations mondiales et de devises RBC		
Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC		
Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC (Non couvert)		
Fonds spécifique d'actions mondiales		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
neutre en devises RBC Fonds d'actions mondiales à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC		
Inter Pipeline LTD.	18 janvier 2018	Alberta
Ninepoint 2018 Flow-Through Limited Partnership	23 janvier 2018	Ontario
Vanguard Global Liquidity Factor ETF	17 janvier 2018	Ontario
Vanguard Global Minimum Volatility ETF		
Vanguard Global Momentum Factor ETF		
Vanguard Global Value Factor ETF		
Vanguard Conservative ETF Portfolio		
Vanguard Balanced ETF Portfolio		
Vanguard Growth ETF Portfolio		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Dividend 15 Split Corp	18 janvier 2018	Ontario
Dividend Growth Split Corp	19 janvier 2018	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Atlantic Power Corporation	23 janvier 2018	19 décembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 janvier 2018	3 novembre 2017
Banque de Montréal	17 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	17 janvier 2018	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	18 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	18 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	18 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	18 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	18 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	22 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	22 janvier 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	23 janvier 2018	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	17 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	18 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	18 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	18 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	19 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	19 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	19 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	22 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	22 janvier 2018	4 juillet 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	22 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	22 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	23 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	23 janvier 2018	4 juillet 2016
Banque Royale du Canada	11 janvier 2018	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	11 janvier 2018	21 janvier 2016
H&R Real Estate Investment Trust	18 janvier 2018	3 mai 2017
John Deere Canada Funding Inc.	11 janvier 2018	16 août 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	17 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	17 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	19 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	19 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	19 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	22 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	22 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	22 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 janvier 2018	31 octobre 2016
La Banque Toronto-Dominion	17 janvier 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	19 janvier 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	19 janvier 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	19 janvier 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	22 janvier 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	23 janvier 2018	13 juin 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque Toronto-Dominion	23 janvier 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	23 janvier 2018	13 juin 2016
Sherritt International Corporation	17 janvier 2018	15 avril 2016
Slate Office REIT	19 janvier 2018	7 septembre 2016

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Abattis Bioceticals Corp.	2017-12-12	377 900 \$
Affinity Asia Pacific Fund V L.P.	2017-12-11	12 854 000 \$
Allegiant Gold Ltd.	2017-12-08	4 196 468 \$
Banque Royale du Canada	2017-11-30	3 471 595 \$
Banque Royale du Canada	2017-12-01	2 577 600 \$
Banque Royale du Canada	2017-12-01	3 445 803 \$
Banque Royale du Canada	2017-12-01	4 104 047 \$
Banque Royale du Canada	2017-12-01	3 242 572 \$
Banque Royale du Canada	2017-12-01	6 796 507 \$
Banque Royale du Canada	2017-12-01	4 538 604 \$
Barclays Bank PLC	2017-12-07	649 064 \$
BendaRx Corp.	2017-12-14	346 490 \$
Canada House Wellness Group Inc.	2017-12-05	8 609 000 \$
Carlyle Partners VII, L.P.	2017-11-29	837 694 275 \$
Cartier Iron Corporation	2017-12-06	1 160 000 \$
Corporation Aurifère Monarques	2017-11-16	1 549 013 \$
Corporation Aurifère Monarques	2017-12-07	1 820 000 \$
Deep-South Resources Inc.	2017-12-08	205 700 \$
Desert Star Resources Ltd.	2017-12-07	14 599 525 \$
Enbridge Inc.	2017-12-06	1 500 167 175 \$
GGX Gold Corp.	2017-12-12	405 000 \$
Glen Road Trust	2017-12-13	98 000 \$
Gold Port Resources Ltd.	2017-12-15	2 684 350 \$
Greybrook Whitby Harbour Limited Partnership	2017-12-13	4 675 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Harbour First Mortgage Investment Trust	2017-12-04	10 000 000 \$
Institut Mondial de l'Investisseur Actif inc.	2017-12-14	60 000 \$
Kensington Private Equity Fund	2017-12-05	5 461 025 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2017-12-01	297 500 \$
Location de Camions Penske Canada Inc.	2017-12-07	375 000 000 \$
OC Special Opportunities Fund, L.P.	2017-11-28	11 456 426 \$
Old Kent Road Income Fund I	2017-11-30	335 139 \$
PERE Collection I Offshore Fund, S.C.SP.	2017-11-30	17 076 600 \$
Plaza Atlantic Properties 1 Limited Partnership	2017-11-30	7 260 000 \$
Prestige Hospitality Opportunity Fund - I	2017-12-04	187 542 \$
ProMetic Sciences de la Vie inc.	2017-11-30	0 \$
Ressources Explor inc.	2017-12-11	330 000 \$
Ressources Explor inc.	2017-12-13	5 500 \$
Ressources Minières Radisson inc.	2017-12-05	1 534 606 \$
Rogue Resources Inc.	2017-11-30	371 947 \$
Romspen Mortgage Investment Fund	2017-12-01	11 707 000 \$
Royal Caribbean Cruises Ltd.	2017-11-28	12 758 718 \$
Société d'exploration minière Vior inc.	2017-12-08	120 000 \$
Swift River Farmland 2017 Trust	2017-11-27	95 440 \$
Synchrony Financial	2017-12-01	32 112 266 \$
The Hospital for Sick Children	2017-12-07	300 000 000 \$
The University of Western Ontario	2017-12-04	100 000 000 \$
Trez Capital Yield Trust	2017-11-29 au 2017-12-04	834 357 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Trez Capital Yield Trust	2017-11-29 au 2017-12-06	5 592 930 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2017-11-28 au 2017-12-01	2 674 200 \$
Triumph Real Estate Investment Fund	2017-11-29	602 980 \$
UBS AG, Jersey Branch	2017-12-12 au 2017-12-13	1 239 820 \$
UBS AG, Jersey Branch	2017-12-01 au 2017-12-06	4 410 890 \$
Valens Groworks Corp.	2017-11-30	530 200 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.